



## NOTES DE L'ANNÉE EN COURS – à remplir par l'établissement

Reporter la moyenne annuelle des notes de l'année en cours, laisser NN pour les disciplines non-enseignées dans le tronc commun.

- Pour les élèves issus de 2<sup>de</sup> GT :

Français	Maths	LV1	LV2	Physique	SVT	EPS	Histoire-géographie

- Pour les élèves issus de 1<sup>re</sup> générale :

Français	LV1	LV2	Histoire-géographie	EPS	Enseignement scientifique

Pour rappel, dans le cas d'une demande vers la voie professionnelle, l'avis passerelle (**ANNEXE 14.2**) est obligatoire. Il est transmis à la DSDEN pour saisie pour le **mardi 6 juin 2023**.

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé AFFELNET-Lycée pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves.*

*Elles ont également des fins statistiques.*

*En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.*

*Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :*

*- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims Cedex*

*- par courriel : [dgd@ac-reims.fr](mailto:dgd@ac-reims.fr)*

*- ou sur notre site internet : [www.ac-reims.fr](http://www.ac-reims.fr) rubrique contact / contacter le délégué à la protection des données*